



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein
Numéro 75 – Janvier 2015

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

VŒUX 2015

En ce début d'année, au nom de toute de l'équipe municipale, je vous présente tous mes vœux de bonheur et surtout de santé.

Toutefois comment ne pas débiter par évoquer la tragédie qui secoue notre pays ? Beaucoup a été dit, écrit à ce propos et sans en rajouter encore, je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par ces actes de barbarie. En premier aux victimes bien sûr, mais aussi aux blessés, à leurs familles et à tous ceux qui garderont en eux à jamais des moments inoubliables : les rescapés, les personnes évacuées, les voisins des lieux à risque. J'espère que la mobilisation nationale et internationale du dimanche 11 janvier continuera et annihilera toute nouvelle tentative de barbarie.

L'année 2014 n'a pas vu la relance économique tant attendue afin de faire diminuer le nombre de demandeurs d'emplois. Que de drames humains sont créés par ce fléau et les demandes d'aides au CCAS affluent en même temps que les demandes d'emploi en mairie. Alors, même si notre commune verra ses dotations baisser en 2015 comme pour toutes les autres collectivités, ce sera en s'unissant, en mutualisant nos compétences au sein de la communauté de communes Moselle et Madon que nous pourrons continuer à aller de l'avant et améliorer la vie des habitants de notre secteur.

Sur le plan communal, que retenir de 2014 ?

- Les travaux de voirie : l'extrémité de la rue du château, les trottoirs de la rue Sensiquet, le parking de la rue de la gare et celui de la rue des Noires Terres
- Le début des travaux d'assainissement du quartier des étangs, en partenariat avec la CCMM,
- Le démarrage de l'usine de potabilisation financée entièrement par l'intercommunalité,
- La démolition des vestiges des Milleries,
- La mise en place des rythmes scolaires, même si je trouve le terme inapproprié. Que de travail en amont, de réunions de concertations et je profite de l'occasion pour dire merci à tous ceux qui ont apporté leurs idées et leurs convictions et particulièrement à l'élue aux affaires scolaires, aux enseignantes et aux membres du service périscolaire.
- Et bien sûr les élections municipales. Je veux témoigner sincèrement ma reconnaissance aux conseillers sortants qui ont fait le choix de ne pas se représenter, féliciter ceux qui ont décidé de continuer l'aventure et remercier les nouveaux qui ont accepté de me suivre pour un premier mandat. Toutefois, le fait de n'avoir qu'une seule liste tempère mon enthousiasme car comme le disait François de Closets lors de l'assemblée générale de l'association des maires de notre département c'est une richesse française que d'avoir autant d'élus souvent bénévoles. Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour voter et plus particulièrement à ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Que verra 2015 ?

- La fin des travaux d'assainissement du quartier des étangs,
- La poursuite de la construction de l'usine de potabilisation,
- Les premières constructions du quartier des Milleries avec un projet quelque peu modifié pour répondre aux contraintes du marché,
- La réalisation du changement de conduite de la rue des Vallieux et du début de la rue Sensiquet qui va nettement améliorer le débit d'eau dans les points hauts de la commune,
- La réorganisation du service administratif avec le départ en retraite de Michelle Roe qui sera remplacée par Christine Ledoux et l'embauche à mi-temps de Stéphanie Piérini pour s'occuper de l'accueil. Un effort qui diminuera les charges de personnel avec certes une réduction des temps d'ouverture de la mairie qui seront communiqués dans un encart spécial de ce numéro du Petit Messinois.
- et bien sûr toutes les opportunités qui se présenteront.

Tout au long de cette année, l'équipe municipale sera à votre écoute et continuera son travail pour doter notre village des équipements raisonnablement nécessaires.

D. Lagrange



En direct de la Mairie...



ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES - A COMPTER DU 2 FEVRIER 2015

MAIRIE			AGENCE POSTALE		
Jour	Matin	Après-midi	Jour	Matin	Après-midi
Lundi		15h00 - 18h00	Lundi		15h00 - 17h30
Mardi		15h00 - 18h00	Mardi		15h00 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00	Mercredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Jeudi		15h00 - 18h00	Jeudi		15h00 - 17h30
Vendredi		15h00 - 17h30	Vendredi		15h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00		Samedi	9h00 - 12h00	

ÉTAT CIVIL 2014

10 naissances : DAUBANTON Maël Lucien, DEVADER Elona, GERARD NGUYEN Rose, HEULLY Arthur, LEBEAU Charly, LOGIÉ Timothé, MASSON Alexis, MENTRÉ Sacha, NOEL Charles, ÜSTÜN Manoa.

5 mariages : BONNICHON Adrien et THYRARD Jennifer, KACY Stéphane et TERMINAUX Émilie, KELLER Antoine et JEANSON Perrine, MASSON Rémi et MASCELLONI Marianne, RISSE Christian et HERGA Sylvie.

7 décès : AUBERTIN épouse MARCHAL Thérèse, DE DIOS épouse DRUAUX Francisqua, GÉNIN Jean-Pierre, GÉRARD Georges, MONGIN Pierrette, REMETTER épouse BERTRAND Sonia, SCHILTZ Vve MALHOMME Marguerite.

URBANISME 2014

6 permis de construire, 3 transferts de permis de construire, 1 permis de construire modificatif, 1 prorogation d'un an de permis de construire, 83 déclarations préalables de travaux, 28 certificats d'urbanisme.

CONSULTATION LE 1^{er} FÉVRIER 2015 PROJET GARE DE VANDIERES ATTENTION !!!

Communiqué de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle du 07/01/2015

La consultation étant en l'occurrence organisée le 1^{er} février 2015, elle se fera donc sur la base des listes électorales aujourd'hui en vigueur, c'est-à-dire celles arrêtées le 28 février 2014 modifiées à l'occasion des élections municipales et européennes sur lesquelles figurent par conséquent les électeurs inscrits au titre de l'article L.30 et figurant aux tableaux de rectification dits des « cinq jours » ainsi que les jeunes inscrits d'office au titre de l'article L.11 2^{ème} alinéa et figurant au tableau du 6 mars 2014.

Les personnes inscrites au tableau du 10 janvier 2015 ne pourront en revanche pas participer à la consultation, leur inscription n'entrant en vigueur que le 28 février 2015.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le car de transfusion sanguine qui s'est arrêté dans notre commune le 24 décembre dernier a accueilli 28 personnes et parmi elles 26 donateurs.

Merci à toutes ces personnes.

TNT

Une nouvelle pétition a été directement envoyée à Monsieur le Président de la République. Elle concerne la mauvaise réception de la TNT qui empire de semaine en semaine puisque des habitants qui, jusqu'alors, recevaient à peu près convenablement les chaînes de la TNT en ont perdu une partie ces mois derniers.

Nous avons publié dans *Le petit messinois* de septembre le rapport de CSA qui ne nous convenait absolument pas puisque ce rapport ne correspondait pas avec celui d'autres entités. Nous avons fait savoir au CSA que nous ne partagions pas les résultats de son enquête mais rien à faire ...

Certains habitants ont engagé des dépenses conséquentes afin de mettre aux « normes » leur installation TV mais en vain ...

Apparemment il resterait une solution : monter sur le toit suivant les conditions climatiques afin de tourner l'antenne soit sur le relais de Pont-St-Vincent ou sur celui du Donon ! Sinon que chacun achète une parabole ou reçoive la TNT par le biais d'internet.

Avant le passage à la TNT et à la HD, nous n'avions aucun problème et il avait été dit que cette « révolution » serait pour tous et gratuite. Dans un premier temps, les personnes qui avaient un ancien téléviseur ont dû acheter un démodulateur puis, au passage à la HD, un nouveau démodulateur afin d'obtenir les dernières chaînes ... Maintenant le CSA demande de changer les installations par antenne. Malheureusement certains habitants l'ont fait mais cela ne fonctionne pas mieux !!! Nous continuerons à nous démener afin d'obtenir des résultats positifs.

ADOS EN RESEAU AVEC LA CCMM

L'accueil des ados se fait désormais :

Le mercredi de 18h à 20h

Le vendredi de 18h à 22h

Salle des Associations (1 Rue de la Gare-Messein)

Organisation d'une collecte au profit des "Restos du cœur" par les ados :

Vendredi 13 février de 10h à 12h

Salle des Associations (1 Rue de la Gare-Messein)

Du côté des associations...



LA BOULE MESSINOISE

Message de Monsieur Patrick FRANCOIS, nouveau Président de la Boule Messinoise depuis octobre 2014.

Pour cette année, je vous adresse mes meilleurs vœux, et cette citation que j'affecte particulièrement, "Que le meilleur de votre passé soit le pire de votre avenir"

Sinon, pour la pétanque, c'est la morte saison, mais il se passe néanmoins des choses ! Dans un premier temps, le raccordement de l'éclairage, offert par la mairie, sera sur tous les terrains, ce qui va offrir la possibilité aux joueurs d'exercer leurs talents les soirs, dès que le temps le permettra, et de prolonger les parties jusqu'à 22 heures.

Dans un second temps une démarche est engagée pour trouver des bungalows, rendez-vous pris avec Monsieur le Maire bientôt.

Sinon, vous pouvez venir grossir le rang des adhérents, la cotisation est de 10,00€. Les concours reprendront dès les beaux jours.

Contact au 07 61 88 14 34 et par le biais de laboulemessinoise@gmail.com

A bientôt.



La CCMM...

Des projets d'amélioration de votre logement ?

Et si vous profitez des aides financières et des conseils techniques ?

Depuis de nombreuses années, l'amélioration de l'habitat est une préoccupation forte dont la communauté de communes Moselle et Madon s'est emparée en apportant aux habitants des aides financières et un accompagnement technique.

En 2015, la CCMM reconduit les aides existantes à travers :

- une campagne d'isolation thermique des parois vitrées et opaques
- l'incitation au ravalement de façade (cofinancée par les communes)
- le développement des énergies renouvelables.

La nouveauté est le conventionnement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec l'ANAH qui permettra de mobiliser des moyens supplémentaires pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs et encourager les travaux visant à :

- l'amélioration énergétique (dont le programme « habiter mieux » qui peut permettre d'augmenter les primes)
- l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées
- la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre
- la transformation d'usage (grange ou commerce en logement)

Ces aides peuvent être accordées selon différentes conditions et des dossiers sont à compléter.

Pour faciliter les démarches, la CCMM dispose d'un seul interlocuteur, Alexandre BADIER, technicien habitat énergie, qui conseille sur le montage de votre projet et accompagne la préparation des dossiers de demande de subvention.

Aussi il est conseillé de le contacter dès la réflexion sur votre projet et de réaliser plusieurs devis sans les signer. (Aucune aide apportée si les travaux ont débuté.)

Contact : Alexandre BADIER

Tél. : 03 83 26 45 00

Mail : abadier@cc-mosellemadon.fr

BALAYAGE DES RUES DE MESSEIN - 1^{er} semestre 2015 -

Le balayage des axes principaux de la commune est appelé *petit tour* et celui des axes principaux et des autres voies *grand tour*.

Les jours de balayage, les véhicules en stationnement ne doivent pas gêner le passage de la balayeuse qui nettoie les caniveaux et la chaussée.

26/01 : grand tour	23/02 : petit tour
23/03 : grand tour	23/04 : petit tour
18/05 : grand tour	23/06 : petit tour